

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Magalie Boucher-Gagnon

<https://www.cadre21.org/membres/4d4b30c2bb1a4f2615b94903>

Date d'obtention : 2022-04-05 12:20:55

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Ne consulter dans aucun cas le contenu d'un téléphone qui pourrait être à caractère pornographique (dont la pornographie juvénile fait partie).

Confisquer le plus rapidement possible tout matériel avec un contenu de pornographie juvénile pour éviter toute forme de propagation.

Compléter la grille d'évaluation de la situation (si applicable: absence de malveillance) pour comprendre la nature, l'étendu et les répercussions du méfait pour avoir les informations les plus précises pour permettre aux policiers de prendre une décision éclairée quant aux démarches à suivre.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va, dans un premier temps, nous permettre d'avoir un cadre pour adresser adéquatement les situations. La grille d'évaluation de la situation, si applicable, permet d'avoir recours à un entretien sans jugement et qui n'influencera pas la suite des procédures s'il y a judiciarisation.

L'utilisation de sexto est rassurant compte tenu que nous sommes informés que les jeunes seront pris en charge rapidement.

Je vais me sentir plus à l'aise à intervenir dans ce contexte.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ne pas consulter les images.

Ne pas influencer leur réponse lors de la passation de la grille.

Valider si l'acte est de nature malveillante.